



Canada Media Fund
Fonds des médias du Canada



CEIM
Septembre 2017

Nathalie Clermont
Directrice de la gestion des programmes, FMC


Stéphane Cosentino
Directeur délégué, gestion de portefeuille, Téléfilm Canada



@CMF_FMC
#eyeoncanada




Ordre du jour

- Présentation générale du Fonds des medias du Canada
 - Volet Expérimental
 - Admissibilité
 - Processus d'évaluation
 - Forme de participation et recuperation
 - Conseils pour déposer
 - Questions
- 



Fonds des médias du Canada

- Production de contenu télévisuel et médias numériques accessible aux Canadiens et aux Canadiennes sur toutes les plateformes.
 - Partenariat public-privé
 - Financé par le Gouvernement du Canada (40 %) et les entreprises de câbodistribution, satellite et IPTV canadiennes (60 %)
- 

Baillleurs de fonds

Le Gouvernement du Canada et les distributeurs de services par câble, par satellite et par IP contribuent au financement du FMC.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Bell

BellAliant

COGECO
COGECO CABLE

EASTLINK

MTS

ROGERS
CABLE

SaskTel

SHAW

SHAW
DIRECT

SOGETEL

tbaytel

TELUS

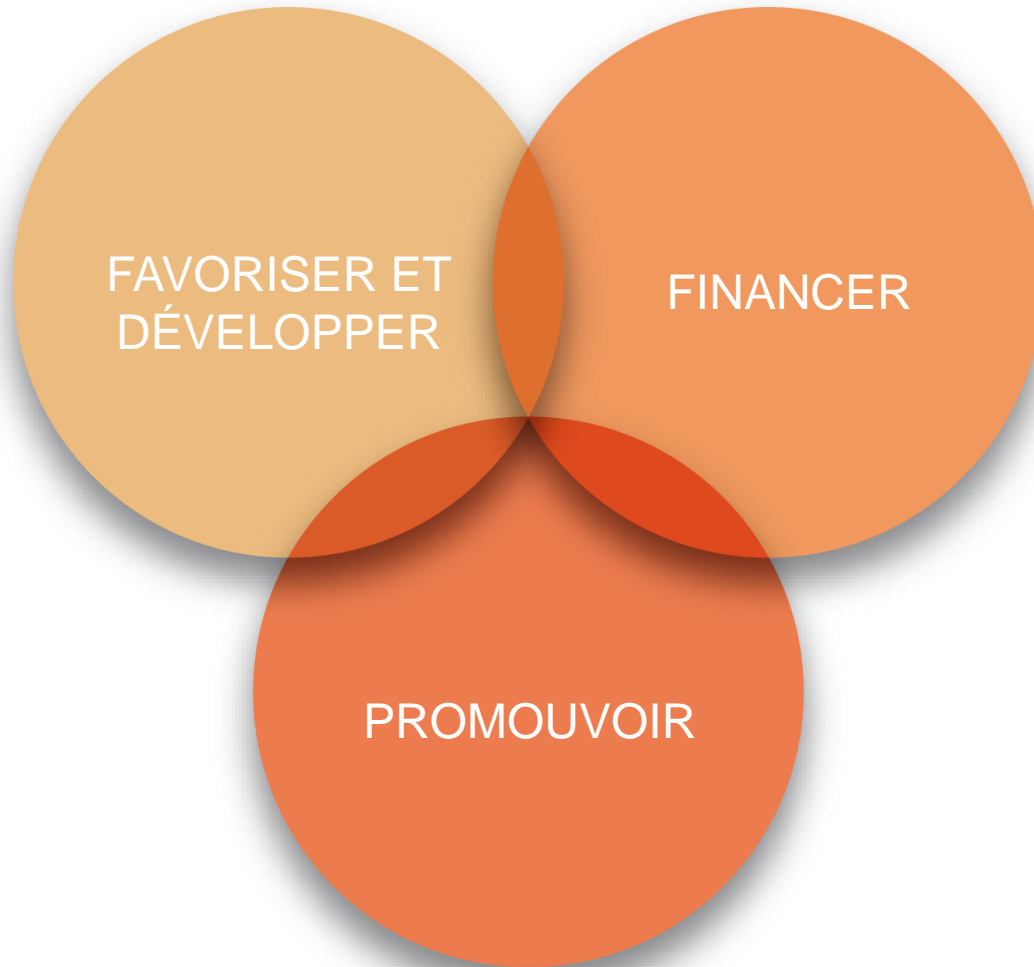
Télé-Int TEL

VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

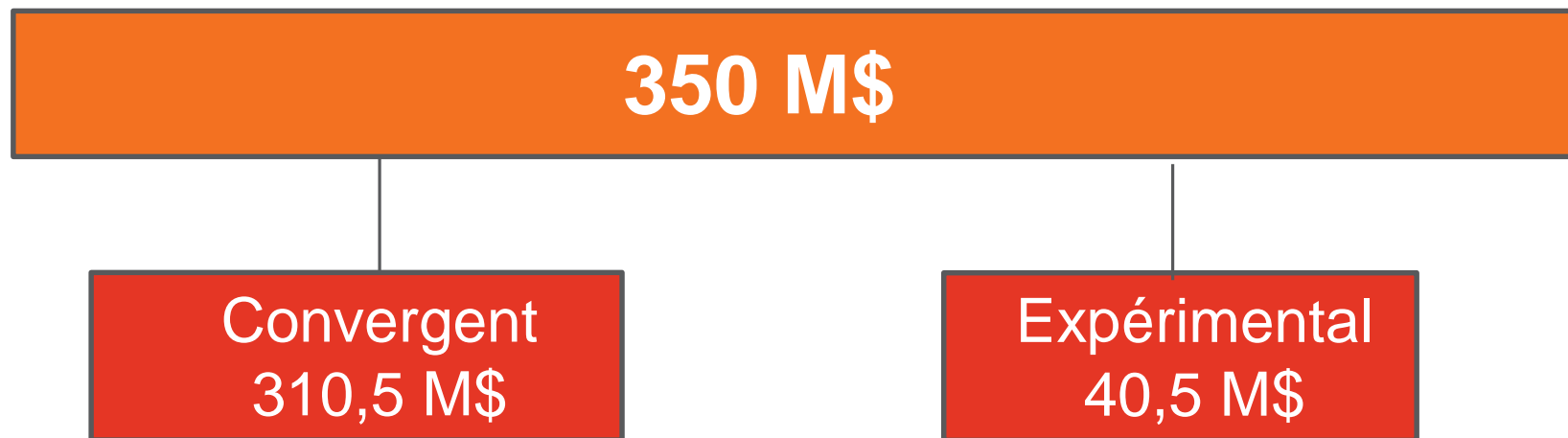
MEDIA



Mandat



Budget des programmes – 2017-2018



Volet Convergent

Objectif

- Soutenir la création d'émissions télévisuelles et de contenu connexe destiné aux médias numériques dans les quatre genres suivants : dramatiques, documentaires, émissions pour enfants et jeunes, et variétés et arts de la scène.
- Les projets doivent inclure :
 - du contenu destiné à la télévision et à au moins une plateforme médias numériques (composante MN, distribution numérique, VSD).
 - une licence d'un télédiffuseur

310,5
millions \$



Volet Expérimental

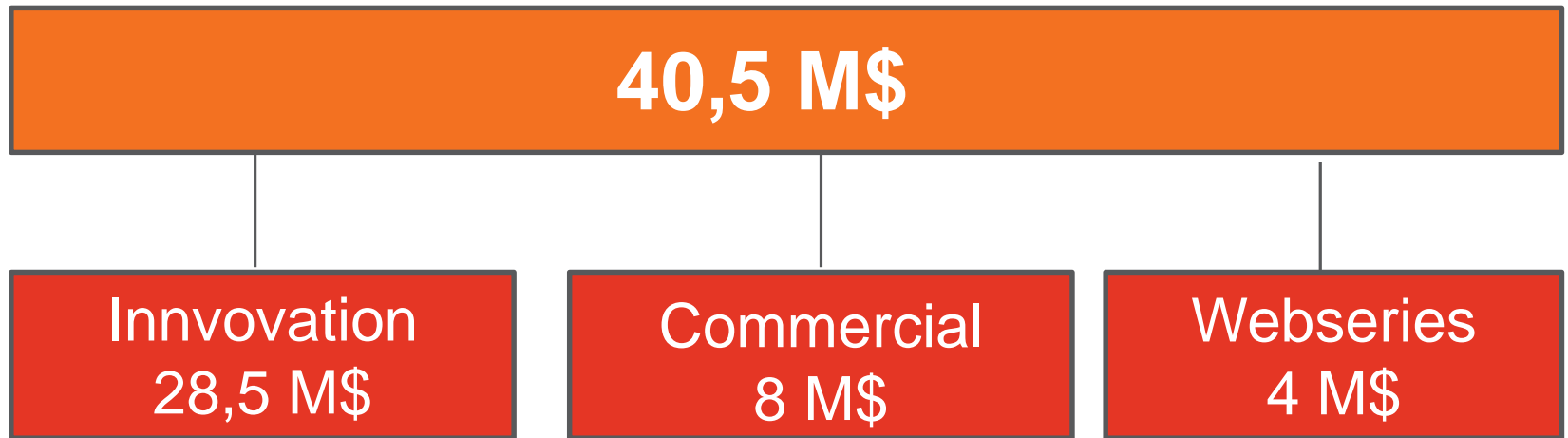
OBJECTIFS

- Favoriser le développement de contenus numériques et de logiciels d'application interactifs à la fine pointe de l'innovation, tant au niveau des contenus que de la technologie.
- Soutenir des projets à fort potentiel commercial.



40,5
millions \$

Volet Expérimental – Budget 2017-2018





Admissibilité - Requérants

- Les sociétés de production canadiennes imposables contrôlées par des intérêts canadiens et ayant leur siège social au Canada
ou
- Les télédiffuseurs canadiens (publics ou privés)
- Détenteur des droits du projet

Exemples

Sociétés de production télévisuelle ou interactive, télédiffuseurs publics ou privés, sociétés de production affiliées à un télédiffuseur canadien, fournisseurs de services Internet et de services de télécommunications sans fil, firmes de télécommunications, entreprises de distribution de radiodiffusion




Types de projets admissibles (Innov. & C3P)

- Applications mobiles
- Jeux (PC, console, mobile)
- Logiciels d'application
- Contenu interactif (projets de réalité virtuelle ou réalité augmentée, webdocs, médias sociaux, sites web, portails, webséries interactives, ebook, etc.)



Types de projets admissibles (webséries)

- Dramatiques, documentaires
 - Contenu linéaire
 - 2^e ou subséquente saison
- 




Admissibilité – projets (Innovation & C3P)

- Interactivité : expérience participative significative avec le produit ou la technologie (y compris les technologies immersives)
 - Lié au secteur culturel
- 



Projets non admissibles

- les projets convergents, télévisuels et cinématographiques dont la première exploitation est la télévision ou les salles de cinéma
 - les produits à vocation spécifiquement corporative ou industrielle, ou principalement promotionnelle;
 - les produits basés sur un programme d'études;
 - les catalogues ou compilations de matériel présenté sans ajout de nouveau contenu original;
 - les logiciels d'exploitation;
 - les projets de pure recherche;
 - Les jeux de type casino.
- 



Critères d'évaluation

Processus sélectif

- Programme d'innovation
 - Équipe: studio, personnel, travail d'équipe, parité de genres
 - **Innovation, créativité et avancement**
 - Viabilité financière
 - Positionnement stratégique et mise en marché
- Programme pilote pour les projets commerciaux
 - Équipe: studio, personnel, travail d'équipe, parité de genres
 - Potentiel de succès commercial et innovation : contenu et forme et viabilité financière
 - **Positionnement stratégique et mise en marché**




Critères d'évaluation

- Webséries
 - Équipe: studio, personnel, travail d'équipe, parité de genres
 - Éléments créatifs
 - Intérêt du marché



Processus de sélection

- Jury national et international qui analyse différents critères de la grille d'évaluation en parallèle avec l'évaluation faite par les analystes de l'équipe expérimental de Téléfilm.
 - Taux d'acceptation : environ 20 à 25 %
 - 6 à 8 semaines pour les réponses
- 




Activités financées

- Programme d'innovation
 - Développement / prototypage
 - Production (produit commercialisable à la fin de la production)
 - Promotion et mise en marché (projets financés en production seulement)
- Programme pilote pour les projets commerciaux
 - Production seulement
- Webséries
 - Production seulement




Contributions du FMC

- Programme d'innovation (max. 75 % des dépenses admissibles)
 - Contribution maximale : 300K développement, 1M \$ production, 400K mise en marché. 1,2M \$, toutes activités confondues
 - Avance remboursable en développement, investissement récupérable en production, avance récupérable en MEM
 - Programme pilote pour les projets commerciaux (max. 50 % des dépenses admissibles)
 - Contribution maximale : 1,2M \$
 - Investissement récupérable au prorata pari passu
 - Webséries
 - Contribution maximale : 250K \$ (max. 60 % des dépenses admissibles).
 - Investissement récupérable
- 



Récupération et rachat

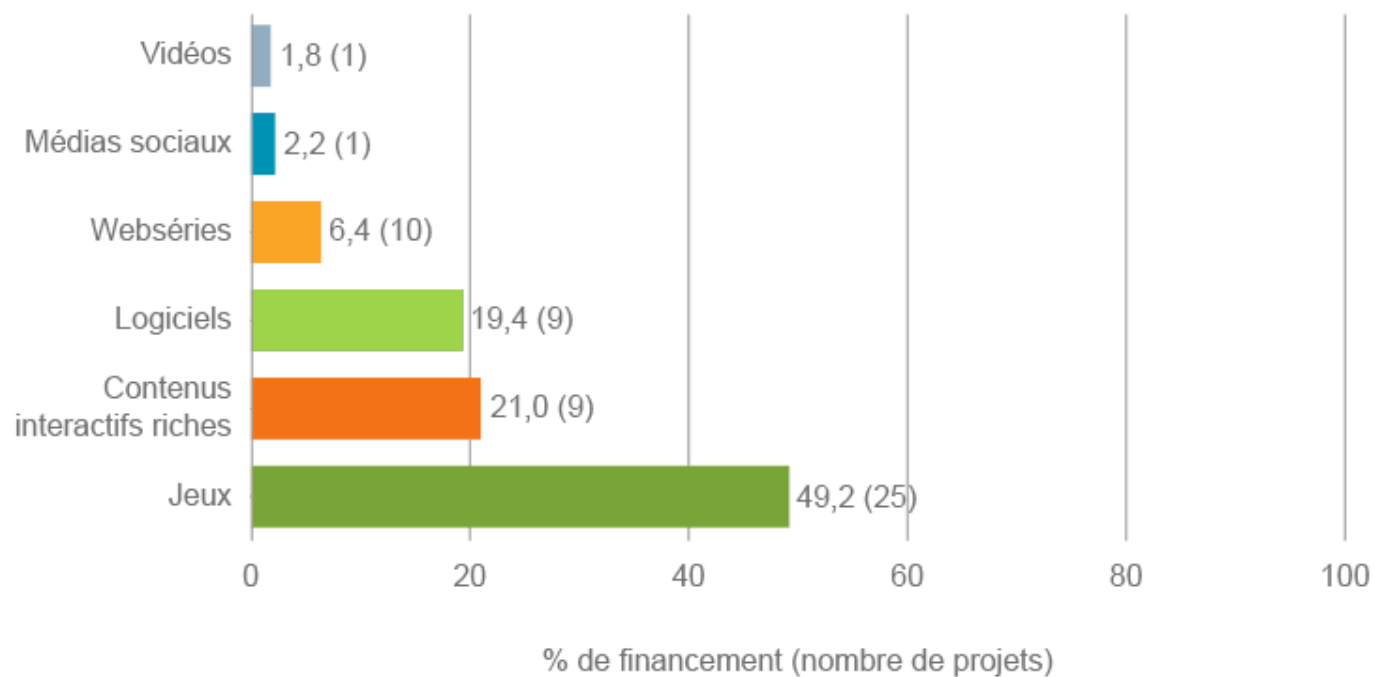
- Innovation: au prorata, pari passu, selon le pourcentage de participation – plafond de 50%. Participation aux profits à un % moindre.
 - Commercial: au prorata, pari passu, selon le pourcentage de participation
 - Déductions des dépenses admises pour le calcul du revenu net (jusqu'à 75 % des revenus)
 - Récupération sur une période de 7 ans
 - Éventuel rachat à négocier au cas par cas
- 



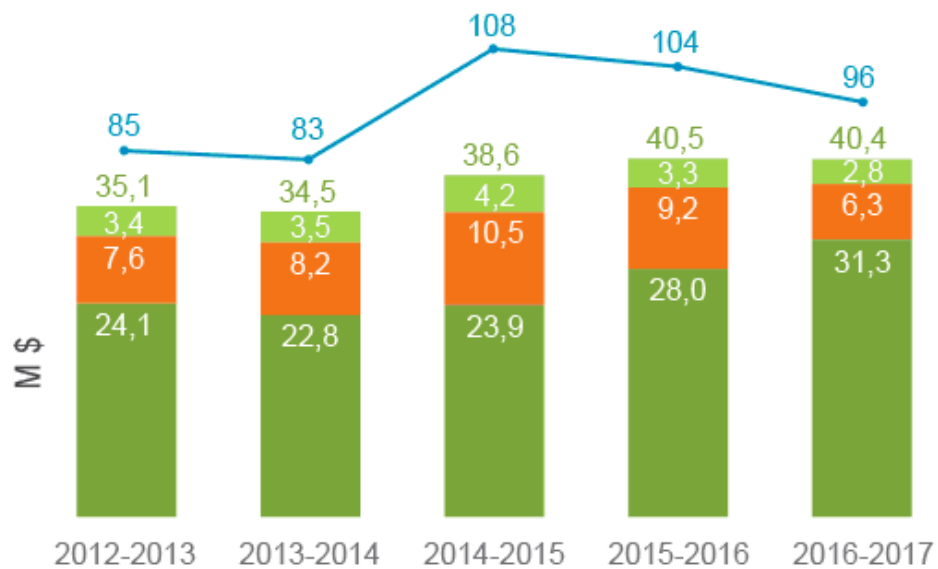
Répartition de l'enveloppe

- Linguistique
 - Anglais: $\sim \frac{2}{3}$ des fonds
 - Français: $\sim \frac{1}{3}$ des fonds
- Selon les cycles de dépôt
 - 1^{er} cycle de dépôt: $\sim 50\%$
 - 2^e cycle de dépôt: $\sim 50\%$
- Selon l'étape
 - Développement : $\sim 20\%$ des fonds
 - Production: $\sim 65\%$
 - Mise en marché: $\sim 15\%$

Types de contenu – Production 2016-2017

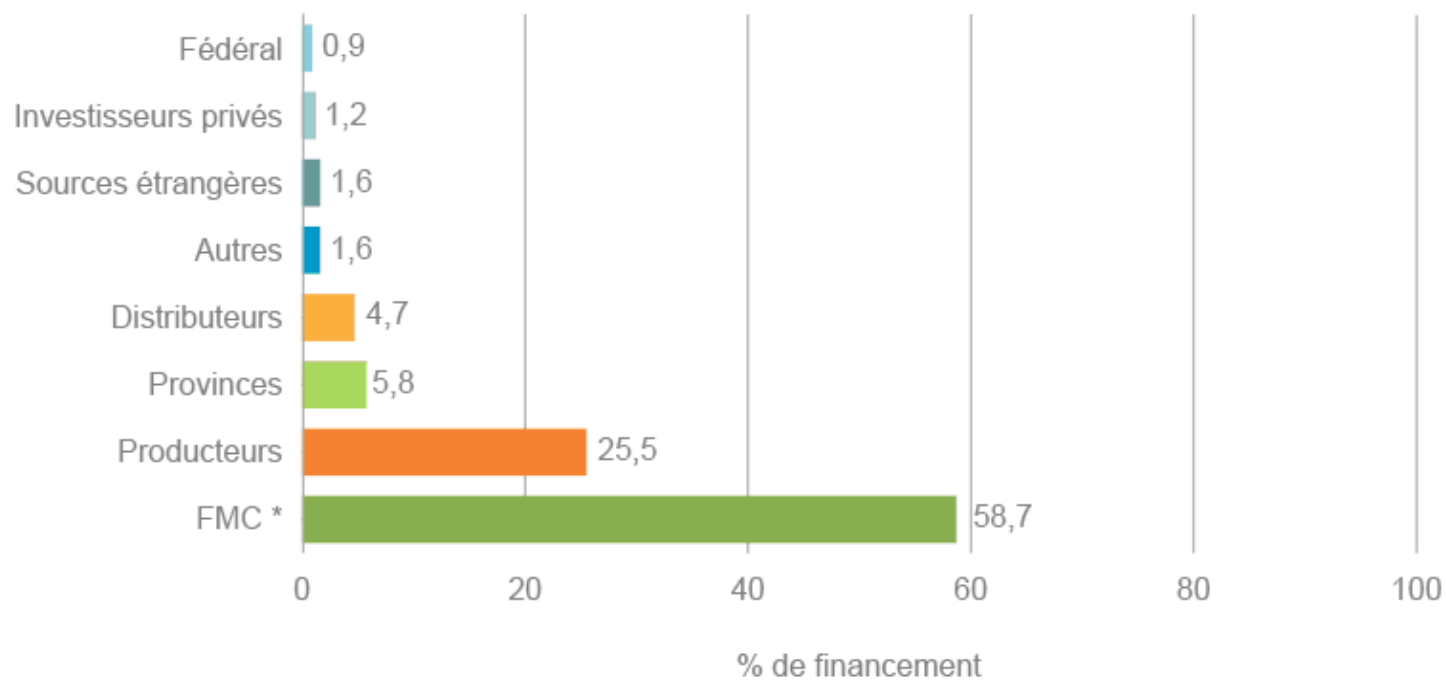


Financement par activité



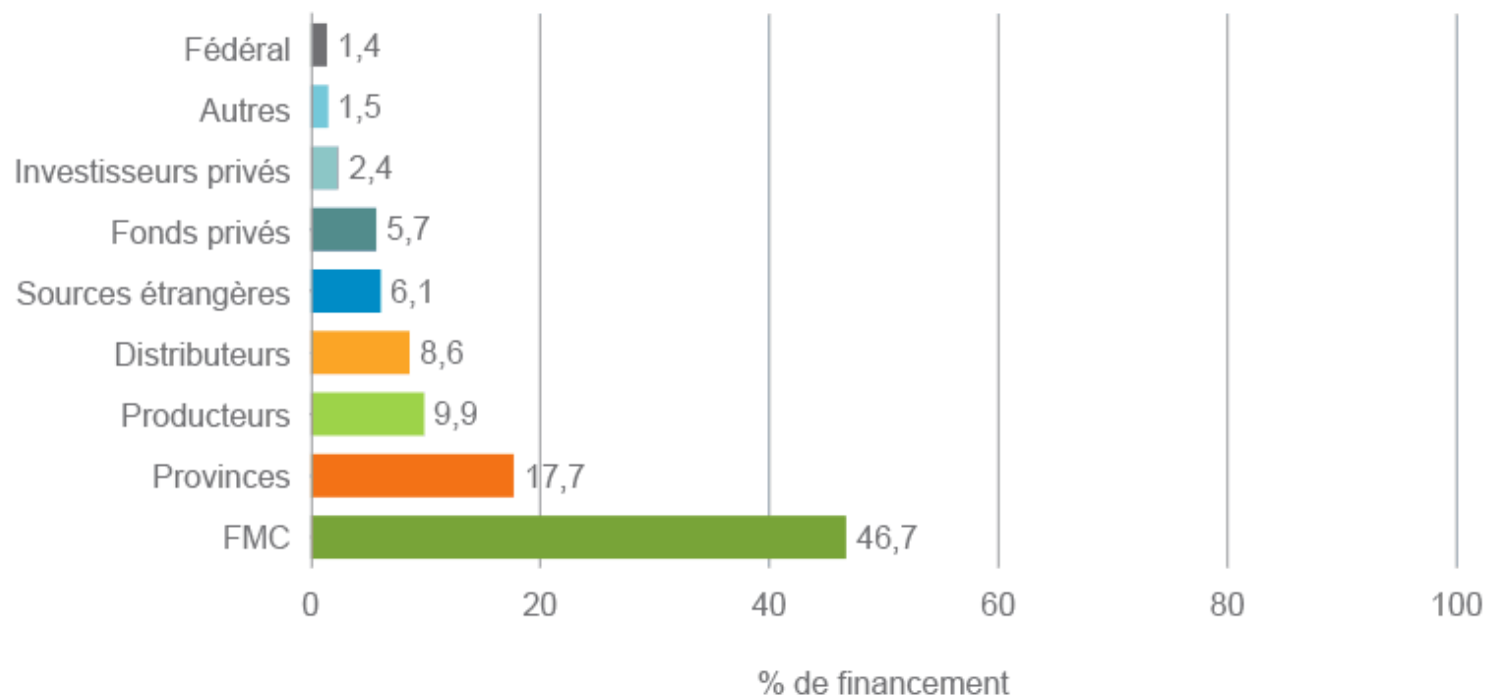
■ Production ■ Développement ■ Mise en marché —●— Nombre de projets

Sources de financement – Innovation et PPPC 2016-2017



* contient 5,0 M de dollars des avances du soutien au développement converti en financement pour le soutien à la production en 2016-2017.

Sources de financement – Webséries 2016-2017






Programmes parallèles

- Programme de partenariat avec des accélérateurs (2PA)
- Partenariats internationaux



Pour maximiser vos chances...

- Profiter du service de consultation pré-application
 - Faire lire la proposition par une tierce partie
 - Déposer pour la bonne activité
 - Ne déposer un projet que lorsqu'il est assez avancé pour être compétitif (max de 2 dépôts par activité)
 - Bien répondre à tous les critères d'évaluation
 - Soumettre tous les documents pertinents
 - Analyser le rapport d'évaluation
- 



Divers

- Consultation pré-application
- Prochaines dates de dépôt :
 - Innovation Production : 26 septembre
 - Innovation Développement & mise en marché : 24 octobre
 - Webséries : 14 novembre
 - A2P : avant le 5 décembre
- Site web : cmf-fmc.ca
- Veille stratégique : trends.cmf-fmc.ca/fr/



Questions

